

SOCIAL

Le sleep-in de La Tuile abrite actuellement douze sans-abri

Le centre d'hébergement s'est ouvert il y a un mois et demi. L'association qui l'a créé se bat pour trouver les subventions qui le feront durer.

La Tuile avait bien sa raison d'être: le centre d'hébergement de nuit pour sans-abri (sleep-in) ouvert le 26 octobre dernier à la route de Bourguillon à Fribourg accueille actuellement douze personnes. Gérée par l'association du même nom, La Tuile est donc plus qu'à moitié pleine, puisqu'elle peut héberger jusqu'à seize pensionnaires. Quatorze collaborateurs (autant d'hommes que de femmes), essentiellement des étudiants en travail social, fonctionnent par équipes de deux pour entourer les sans-logis.

Ces derniers sont principalement des couples, et le nombre de femmes accueillies dépasse les prévisions de l'association. A part quelques personnes de passage, tous sont Fribourgeois, jeunes en majorité. La Tuile ouvre ses portes à 19 h. Les personnes hébergées aident à la préparation du repas et aux nettoyages. Les collaborateurs assurent l'animation de la soirée avec des jeux, des discussions. Ils passent la nuit au centre, qui referme ses portes pour toute la journée à 7 h. en semaine, à 10 h. le samedi et à 11 h. le dimanche. Il est prévu que la durée de l'hébergement ne dépasse pas trois mois.

COHABITATION DIFFICILE

Les sans-abri paient 7 francs par nuit, repas compris. Le tarif est différent pour ceux qui sont envoyés par diverses institutions sociales: il varie entre 20 et 31 francs selon les subventions que l'institution en question apporte à La Tuile.

Chaque jour, les travailleurs du sleep-in sont confrontés aux tensions de la cohabitation entre les hébergés. La toxicomanie et les maladies psychiques rendent difficile l'application

d'une règle de conduite. La consommation de drogue est notamment prohibée dans le centre. A noter qu'un psychologue supervise le travail de l'équipe.

COMMUNES ABSENTES

L'association responsable, créée en mars 1991, a tenu mardi soir sa première assemblée générale ordinaire. Le président Martin Hosek a mis en évidence le gros souci du comité: décrocher des subventions qui permettent au sleep-in de durer. Pour 1993, un total de charges de près de 210 000 francs est prévu. L'Office fédéral de la santé publique, Caritas Suisse et la

Loterie romande apportent l'essentiel de la manne financière.

COUPES BUDGÉTAIRES

Au canton, La Tuile avait demandé 50 000 francs, qui ont fondu comme neige au soleil des coupes budgétaires pour atteindre 4500 francs. Pour l'heure, les communes sollicitées (Fribourg y compris) n'ont pas manifesté de soutien financier, mais certaines seraient favorables, selon Martin Hosek. Le comité souhaite aussi mieux rémunérer le personnel du sleep-in, qui gagne entre 100 et 120 francs pour quinze heures de présence à La Tuile. Il lui paiera en tout cas une formation. FM

Qui n'est pas «à problèmes»?

Le logement est devenu le souci toujours plus large de la population. On a vite fait de se retrouver «défavorisé» face au marché des appartements: c'est ce qui ressort d'une étude menée par l'Office fédéral du logement. Sonja Hugerbühler, professeur à la chaire de travail social de l'Université, en a présenté l'essentiel aux membres de La Tuile. Pour avoir des difficultés à trouver quatre murs à sa mesure, il ne faut pas seulement être un marginal incapable de cohabiter. Les personnes âgées, les familles nombreuses, les jeunes ménages, les jeunes tout court, les chômeurs, les étrangers, les malades, les anciens

détenus et les familles monoparentales sont handicapés face à un marché du logement très discriminatoire. Par ses tarifs d'abord, mais aussi par ce qu'il exige des locataires jusque dans leur manière de vivre. «Ces gens deviennent des cas sociaux», note M^{me} Hungerbühler. «Or le problème est dans les structures de notre société.» Une société qui donne beaucoup d'importance au confort (voir les rénovations luxueuses) et fonctionne avec une sorte d'obsession de la normalité. Des solutions? D'abord, les communes doivent construire des logements sociaux. Mais le contrôle actuel de l'ac-

cès à ces logements subventionnés est très insuffisant, voire inexistant. Certains locataires à revenus élevés profitent de cette offre destinée aux défavorisés, constate M^{me} Hugerbühler. Quant aux propriétaires d'immeubles vides, ils devraient passer des contrats avec les jeunes qui souhaitent les squatter en toute légalité. D'autre part, l'offre du sleep-in de Fribourg devrait être complétée pour que les sans-abri ne se retrouvent pas à la rue estime Sonja Hugerbühler: c'est aux pouvoirs publics de «soutenir tout projet qui vise à améliorer la qualité de vie des groupes défavorisés».

FM